

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

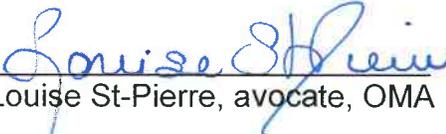
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2023 pour la Ville de Saint-Pascal seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du **lundi 13 mai 2024, à compter de 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 465, rue Taché, Saint-Pascal.

Donné à Saint-Pascal, ce 30^e jour d'avril 2024.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 6 mai 2024 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 6 mai 2024.

Signé à Saint-Pascal, ce 6^e jour de mai 2024.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal